



*Le plan « Ensemble pour vaincre la pauvreté »
du Nouveau-Brunswick récolte des éloges et sème de l'espoir*

Introduction

Au cours de la dernière décennie, beaucoup de pays industrialisés ont commencé à s'attaquer à la pauvreté, reconnaissant que leurs filets de sécurité sociale ne suffisaient plus pour faire face aux complexités sociales et économiques de la société contemporaine. Comme le vieillissement de la population exercera de plus en plus de pression sur les ressources nationales, il faudra qu'un maximum de personnes en âge de travailler participe au marché du travail. Au Canada, ce sont les provinces qui ont lancé la lutte contre la pauvreté.

Le Québec a été le premier à adopter une loi contre la pauvreté en 2002. Depuis lors, Terre-Neuve-et-Labrador, l'Ontario, le Manitoba, la Nouvelle-Écosse et, tout récemment, le Nouveau-Brunswick ont annoncé des plans visant à réduire la pauvreté. Des organismes communautaires en Colombie-Britannique, en Alberta et dans les Territoires du Nord-Ouest exercent des pressions sur leurs gouvernements respectifs pour qu'ils leur emboîtent le pas.

Au Nouveau-Brunswick, le taux des prestations d'aide sociale et du salaire minimum traînaient derrière la moyenne nationale depuis de nombreuses années. Des groupes, comme le Front commun pour la justice sociale et le Business Community Anti-Poverty Initiative (BCAPI), un organisme de lutte contre la pauvreté de Saint-Jean, demandaient avec instance au gouvernement de réviser les politiques d'aide sociale de la province et d'adopter une approche globale en matière de réduction de la pauvreté. Depuis son élection en septembre 2006, le premier ministre Shawn Graham s'est engagé à faire du Nouveau-Brunswick une province « nantie », c'est-à-dire une province qui, en 2026, ne dépendra plus des paiements de péréquation du gouvernement fédéral. La réduction de la pauvreté sera intégrée aux quatre grandes priorités gouvernementales : la transformation de l'économie, la transformation de la main-d'œuvre, la transformation des relations et la transformation du gouvernement [Province du Nouveau-Brunswick 2007].

En avril 2008, le premier ministre Graham a annoncé que son gouvernement parrainerait, dans les six prochains mois, une grande initiative d'engagement public. Déjà, le consultant Don Lenihan

avait été embauché pour travailler avec les fonctionnaires provinciaux à l'élaboration d'un nouveau modèle d'engagement public. Ce travail a donné le rapport *It's More Than Talk*, dans la préface duquel on peut lire : « Impossible pour quiconque d'entre nous d'atteindre les grands objectifs qu'on se fixe sans l'aide des autres ... Gouvernements, intervenants, communautés, citoyennes et citoyens, tous doivent s'investir dans un véritable dialogue où ils écoutent, apprennent et agissent ensemble » (traduction) [Lenihan 2008].

Tôt dans la démarche, la décision fut prise que les efforts pour réduire la pauvreté et améliorer l'inclusion sociale ne pouvaient pas être, et ne seraient pas, l'unique responsabilité du gouvernement. Tous les secteurs de la société néobrunswickoise, notamment le milieu des affaires, les organismes communautaires sans but lucratif et la population, partageraient avec le gouvernement la responsabilité de créer de nouvelles possibilités pour les résidentes et les résidents du Nouveau-Brunswick. Le modèle de l'engagement public semblait tout indiqué et le moment tout à fait propice. Il s'agissait d'une démarche sensiblement différente des processus de consultation utilisés dans le passé pour réformer les politiques sociales au Nouveau-Brunswick et aucune autre province n'avait employé de méthode tout à fait semblable pour élaborer sa stratégie de réduction de la pauvreté. Par contre, toutes avaient eu recours à une forme ou une autre de consultation citoyenne.

Former une équipe de leadership

Pour établir de nouvelles façons de communiquer et d'obtenir des commentaires, il faut avoir recours à d'autres styles de leadership. James Hughes, un avocat et un leader dans le milieu communautaire et sans but lucratif du Nouveau-Brunswick, fut nommé sous-ministre au ministère du Développement social à la fin de mars 2008. Reconnu pour avoir réorienté le travail de l'Old Brewery Mission, plus grand refuge pour hommes sans-abri de Montréal, James Hughes fut recruté pour sa capacité à intégrer du vécu concret et des exercices de simulation à la théorie de manière à redonner vie et rafraîchir l'approche du gouvernement dans le dossier complexe de la pauvreté.

C'est en octobre 2008 que l'initiative d'engagement public pour la réduction de la pauvreté fut lancée. Gerry Pond et Léo-Paul Pinet, leaders respectivement dans le milieu des affaires et le secteur communautaire, ont été invités à se joindre à la ministre du Développement social d'alors, Mary Schryer, afin de coprésider l'initiative.

Léo-Paul Pinet, directeur général du Centre de bénévolat de la péninsule acadienne, est parfaitement bilingue et intervenant dans le secteur communautaire depuis trente-trois ans. Il a accepté l'invitation du premier ministre d'agir à titre de coprésident de l'initiative parce que l'approche tripartite proposée l'intriguait et parce qu'il était curieux de voir si les entreprises de développement économique et communautaire dont la mission est socioéconomique hériteraient d'un rôle dans la lutte contre la pauvreté.

Gerry Pond, ancien président-directeur général de NB Tel (devenu Bell Aliant) et président de Mariner Partners Inc., est bilingue lui aussi. Il apporterait à l'initiative sa grande expertise du milieu des affaires et une perspective unique. Adeptes des affaires, il connaissait peu du vécu des gens en situation de pauvreté. Mais sa volonté d'écouter et d'apprendre a encouragé des personnes peu sûres d'elles à raconter leurs histoires.

Kelly Lamrock a remplacé Mary Schryer comme ministre du Développement social lorsque cette dernière fut nommée ministre de la Santé, en juin 2009. Il était pressé aussi d'apprendre des autres participantes et participants et de trouver des façons de soutenir les gens sur la route pour se sortir de la pauvreté.

Tout en étant conscient que le progrès en matière de réduction de pauvreté et d'inclusion sociale repose sur la participation de nombreux secteurs, le gouvernement du Nouveau-Brunswick reconnaît l'importance des investissements soutenus et de l'engagement politique. Pour s'assurer que le processus d'engagement public demeure non partisan, le chef de l'opposition, David Alward, a accepté d'y participer avec son parti et de soutenir l'initiative. De plus, il s'est joint au premier ministre Graham et aux trois coprésidents lors de la conférence de presse du Forum final.

Ensemble pour vaincre la pauvreté : plan d'inclusion économique et sociale pour le Nouveau-Brunswick a été rendu public le 13 novembre 2009. En vertu de ce plan, le gouvernement réduira la pauvreté de revenu dans la province de 25 p. cent et la pauvreté financière extrême de 50 p. cent d'ici 2015. Le plan sera révisé et actualisé tous les cinq ans.¹

Le processus d'engagement public

L'initiative d'engagement public s'est déroulée en trois phases : dialogue public, table ronde et Forum final. Le travail a été supervisé par l'équipe de leaders à la coprésidence et a été soutenu par une équipe de développement social, dirigée par James Hughes.

Durant l'hiver 2009, le dialogue public a permis de recevoir les commentaires de quelque 2 500 Néobrunswickois et Néobrunswickoises. Des conversations communautaires en petits groupes, animées par des personnes formées à cet effet et bilingues, se sont déroulées à seize endroits différents dans la province, attirant chacune de trente à cent participantes et participants (774 en tout). Neuf cent deux lettres, courriels, sondages en ligne et questionnaires ont été reçus. Les conversations interministérielles ont permis de recueillir des commentaires de 464 fonctionnaires et 221 personnes ont participé à des rencontres organisées par des organismes communautaires. Dans tous les cas, on a posé les deux questions suivantes aux gens : quelles sont les causes de la pauvreté et que peut-on faire pour réduire la pauvreté. Les points de vue ont été regroupés dans un rapport préliminaire intitulé *Un chœur de voix*, publié en juin 2009. Au cours de l'été, les Néobrunswickois et les Néobrunswickoises ont eu l'occasion de réviser la version préliminaire et le rapport final, comprenant les révisions suggérées par la population, a été publié en septembre 2009.

Au fil du déroulement du dialogue public, les membres de l'équipe de leadership relevaient les principales préoccupations émanant des discussions et les acheminaient aux ministères et autorités concernés. Assez tôt dans le processus, il devint clair que de nombreuses politiques en matière d'éducation, de santé et d'aide sociale devraient être révisées en profondeur. Les ministères ont commencé à formuler des propositions de rechange aux fins d'approbation par le Conseil des ministres. On ne savait pas si l'ensemble de ces propositions serait retenu ou si elles seraient toutes rejetées, néanmoins elles serviraient de base de négociation pour le gouvernement lors du Forum final.

Le ministère du Développement social a retenu les services du Caledon Institute of Social Policy pour l'aider à réfléchir sur la restructuration du système d'aide sociale néobrunswickois. Son document de réflexion *Reconstructing Social Assistance In New Brunswick* permettra d'orienter la Province dans ses efforts en vue d'améliorer la sécurité du revenu des bénéficiaires de l'aide sociale et des travailleurs et des travailleuses à faible revenu [Battle, Torjman et Mendelson, à paraître]. Rick August, ex-employé de la fonction publique de la Saskatchewan et expert en matière d'assistance sociale, a été invité à commenter le projet de restructuration de la politique d'aide sociale du Nouveau-Brunswick.

Dans la deuxième phase du processus d'engagement public, une table ronde de trente membres a eu le mandat d'organiser les idées formulées par les citoyens et citoyennes dans *Un cœur de voix* en une série d'options pouvant constituer les composantes d'un plan de réduction de la pauvreté pour le Nouveau-Brunswick. Les membres de la table ronde ont été choisis d'abord et avant tout pour leur expérience de vie et leur expertise. Des personnes en situation de pauvreté, ou ayant déjà vécu la pauvreté, en faisaient partie. Le groupe a eu accès aux études et aux documents d'information nécessaires pour débattre du sujet et, éventuellement, formuler le contenu du plan : sa vision, l'objectif global, le mécanisme de prestation, les actions prioritaires, les indicateurs de succès et les mécanismes de surveillance. À la fin de septembre, le rapport sur les options était prêt pour la phase ultime d'élaboration du plan.

Les 12 et 13 novembre 2009, le premier ministre Graham a convié la troisième phase de l'initiative d'engagement public, c'est-à-dire le *Forum final*. Au cours de la démarche d'engagement public, il était entendu que le plan allait être consolidé, finalisé et adopté dans le cadre d'un forum présidé par le premier ministre. La route qui a mené au Forum final a été cahoteuse et semée de doutes. Par contre, la participation à la démarche de voix non gouvernementales, ajoutée à cela le rôle de plus en plus important attribué aux personnes ayant vécu la pauvreté, a démontré sans équivoque un changement d'attitudes à l'égard de la pauvreté. L'exercice a redonné aux citoyennes et citoyens l'impression qu'ils pouvaient devenir des agents de changement. Le leadership du premier ministre, la participation au Forum final des trois coprésidents de l'initiative d'engagement public et l'énergie optimiste de James Hughes se sont avérées une preuve de plus comme quoi le Nouveau-Brunswick était à un tournant de son évolution.

Les cinquante participantes et participants du Forum final se sont entendus sur les composantes essentielles d'un plan de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale pour le Nouveau-Brunswick. Au moment du Forum, tous reconnaissaient désormais qu'un quatrième coprésident s'était ajouté aux trois autres coprésidents, Léo-Paul Pinet, Gerry Pond et Kelly Lamrock, c'est-à-dire la voix collective des personnes en situation de pauvreté. La nature intense des discussions lors du Forum final et l'exigence d'en arriver en fin de parcours à un plan cohérent et donnant un droit d'action ont marqué profondément chaque personne.

Léo-Paul Pinet : « Trois solitudes : les secteurs public, privé et communautaire se sont réunis et ensemble, ils ont mis leur épaule collective à la roue. Ce n'était pas une commission. Des personnes avec un vécu concret ont pu décrire la façon dont se vivait la pauvreté au quotidien. La démarche nous a permis d'examiner de véritables solutions, notamment comment réorganiser le gouvernement. Nous pouvions voir une façon de progresser et la cerner en termes concrets ».

Juanita Black a été invitée à participer au Forum final, en partie à cause de son implication dans Collectivité dynamique Saint-Jean (CDSJ). Conviée par le BCAPI, CDSJ est une initiative parmi douze en cours au Canada qui s'inspire du modèle de collaboration multisectorielle de l'initiative pancanadienne *Collectivités dynamiques* pour s'attaquer à la réduction de la pauvreté et à la revitalisation communautaire.²

Juanita est la rédactrice en chef d'un journal communautaire appelé *Around the Block* financé par CDST et la Ville de Saint-Jean. Les reportages et les photos proviennent pour la plupart des résidentes et résidents des cinq quartiers ciblés par le projet de revitalisation.

Juanita: « Les huit d'entre nous qui ont vécu la pauvreté ont été soutenus à toutes les étapes du Forum final, et nous avons été traités avec respect. Ils nous ont fourni des notes de synthèse, des conseils pour parler en public et une pièce où on pouvait parler et se détendre. Ils nous ont même placés deux par deux pour qu'on puisse s'aider mutuellement. On avait déjà rencontré les autres intervenants et on savait ce qui les faisait tous et toutes vibrer. À la séance d'orientation du Forum final, le lieutenant-gouverneur Graydon Nicholas, un membre de la nation Maliseet, nous a adressé la parole en anglais et en français. Il a insisté sur le fait que nous représentions toute la population du Nouveau-Brunswick et que nos efforts auraient des effets persistants ».

Les Autochtones de la province ont participé à la phase du dialogue public et le chef George H. Ginnish de la Première nation Eel Ground a participé au Forum final. Les chefs du Nouveau-Brunswick et le gouvernement provincial ont convenu de travailler ensemble, de nation à nation, à l'élaboration d'une stratégie de réduction de pauvreté et d'inclusion sociale pour les communautés autochtones.

Les jours et les semaines qui ont suivi le Forum final, les Néobrunswickois et Néobrunswickoises ont considéré avec fierté ce qu'ils avaient accompli. Le sous-ministre James Hughes : « La démarche était bien conçue; elle a permis de générer un sentiment de confiance mutuelle entre les participantes et participants, surtout durant la deuxième phase lors de l'élaboration du menu, et durant le Forum final quand les décisions se sont prises. L'exercice comportait son propre mécanisme de reddition de comptes et s'appuyait sur une approche réaliste pour réduire la pauvreté. Nous sommes conscients qu'il faudra du temps et de la ténacité pour accomplir la tâche. Dans cinq ans, nous examinerons nos progrès et nous reconduirons le mandat. Entretemps, nous resterons ensemble et répondrons des promesses que nous avons faites. »

La communauté des affaires du Nouveau-Brunswick s'est intéressée de près à l'élaboration du plan. En octobre 2009, le Business Community Anti-Poverty Initiative et le Conseil d'entreprises du Nouveau-Brunswick ont organisé un colloque autour du thème : *Activer : une convergence anti-pauvreté des entreprises du Nouveau-Brunswick*. Cette première activité d'une journée a réuni quelque 75 dirigeants d'entreprises des quatre coins de la province. Ils sont venus explorer ensemble les causes de la pauvreté, examiner des solutions prometteuses, déterminer quels étaient les avantages économiques et sociaux de réduire la pauvreté et enfin, discuter de moyens d'aider leurs collectivités respectives à lutter contre la pauvreté.

Gerry Pond réfléchit encore à la façon dont le colloque *Activer* et l'expérience qu'il a vécue lors du Forum final ont influencé sa manière de penser et ses projets d'avenir. Depuis sa retraite officielle de NB Tel en 2002, il a créé six jeunes entreprises de technologie de l'information. Il songe à la façon dont on pourrait se servir des médias et des réseaux sociaux pour lancer des entreprises de développement et d'économie sociale. Gerry : « J'avais l'habitude d'aider dans mon milieu en donnant de mon temps et de mon argent, mais le Forum a démontré qu'il faut faire plus pour changer une collectivité. Certes, il faut briser le vieux paradigme de la création de la richesse, des impôts et de l'emploi, mais on ne peut pas s'entraider si on ne se comprend pas les uns les autres. Il faut découvrir collectivement comment les choses fonctionnent dans nos milieux pour réinsuffler le sentiment qu'ensemble nous sommes plus forts ».

Passer de l'euphorie au concret

De novembre 2009 à février 2010, le plan du Nouveau-Brunswick en matière de réduction de la pauvreté et d'inclusion sociale passe de sa version papier à sa version action. Les trois coprésidents continuent de réfléchir à la façon dont ils s'y prendront pour approfondir le dialogue dans leurs secteurs respectifs. Et l'appareil gouvernemental a déjà mis en œuvre trois réformes du programme d'aide sociale sur lesquelles il fallait agir immédiatement selon les intervenants.

Ainsi, le 13 novembre 2009, le gouvernement provincial a aboli l'aide temporaire du programme d'aide au revenu, une prestation réduite pour personnes seules et aptes au travail. Ces personnes ont maintenant accès au programme de prestations à taux plus élevés. Deuxièmement, le gouvernement a prolongé de douze mois à trois ans la couverture de la carte d'assistance médicale pour les personnes quittant l'aide sociale pour intégrer le marché du travail (une mesure transitoire nécessaire d'ici à ce que le programme de prescription des médicaments soit établi pour les personnes à faible revenu).

Et un troisième dossier urgent à régler est l'élimination de la Politique économique des ménages. Même si cette mesure comprend beaucoup d'exceptions, elle se caractérise par la présomption que tous les membres d'un ménage partagent également la responsabilité économique à l'égard des uns et des autres. Ainsi, elle restreint l'accès aux prestations d'aide sociale dans bien des cas. Les personnes en situation de pauvreté ont répété à maintes reprises durant le Forum final que, pour améliorer leur situation et leur permettre de quitter l'aide sociale, il fallait pouvoir combiner leurs ressources et partager les dépenses sans pour autant nuire à leur admissibilité aux prestations d'aide sociale. La province annoncera les détails des changements apportés à cette politique en février 2010.

Ces mesures sont une preuve impressionnante de la volonté du gouvernement d'apporter des changements. Toutefois, elles ne représentent qu'une faible fraction des mesures inscrites dans les vingt-deux secteurs d'intervention décrits dans *Ensemble pour vaincre la pauvreté*. Le plan est divisé en trois parties : Occasions d'être, Occasions pour devenir et Occasion d'appartenance. Les trois changements à court terme décrits précédemment et dix autres à mettre en œuvre dans les cinq prochaines années font partie de la réforme de l'aide sociale, un des sept secteurs d'intervention de la catégorie « Occasions d'être ». La catégorie « Occasions pour devenir » comporte six secteurs

d'intervention en lien avec l'apprentissage sur toute une vie et l'acquisition des compétences et la catégorie « Occasions d'appartenance », cinq secteurs d'intervention en lien avec la participation communautaire.

Les structures de gouvernance et de reddition de comptes sont un autre élément important pour réaliser l'objectif global d'insuffler dans chaque secteur d'intervention la responsabilité pour le travail accompli. S'inspirant d'une page de l'initiative Collectivités dynamiques, le gouvernement créera un conseil provincial multisectoriel sur l'inclusion économique et sociale, une instance qui appuiera la mise sur pied de réseaux communautaires locaux. Ces réseaux auront la responsabilité de mettre en œuvre localement le plan provincial de réduction de pauvreté et d'inclusion sociale. Le nombre et la composition de ces réseaux communautaires d'inclusion économique et sociale et l'endroit exact où seront établis restent à préciser.

Ces réseaux communautaires locaux et le conseil provincial compteront des représentants du gouvernement, du secteur communautaire, du milieu des affaires et des personnes en situation de pauvreté. Le conseil aura quatre coprésidents – un pour les quatre groupes partenaires. Pour assurer la participation soutenue du gouvernement et la responsabilité de haut niveau, les ministres et les sous-ministres y siégeront comme représentants du gouvernement. Un secrétariat assurera le soutien administratif des réseaux et du conseil.

Gérer les attentes

Comme ce fut le cas dans d'autres provinces, il est possible que les bienfaits attribuables aux différentes stratégies de réduction de la pauvreté tardent à se faire sentir ou soient renversés par divers changements politiques et sociaux. La situation économique, par exemple, peut avoir un impact considérable sur les priorités gouvernementales. Ken Battle, président de l'Institut Caledon : « On n'élimine pas la pauvreté et la dépendance à l'aide sociale en une nuit. Il faut parfois des années pour mettre en œuvre les changements audacieux et progressistes qu'envisage de faire le Nouveau-Brunswick. Il faut aussi savoir que les changements dans le système n'auront pas pour effet de réinsérer automatiquement les gens sur le marché du travail et de les sortir de la pauvreté. Mais aider les gens à quitter l'aide sociale, leur donner de la formation utile et leur fournir la possibilité de développer leurs compétences pour devenir plus autonomes, voilà des mesures clés pour réformer en profondeur le système de sécurité de revenu de la Province ».

Kelly Lamrock croit que le Nouveau-Brunswick possède maintenant les ingrédients qu'il faut pour devenir plus généreux et moins punitif à l'endroit des personnes en situation de pauvreté. Le ministre Lamrock : « Le gouvernement peut rendre le système d'aide sociale plus humain et, pour leur part, les entreprises peuvent aussi veiller à ce que les emplois peu rémunérés soient plus humains et plus généreux. Si nous nous concentrons davantage sur les résultats et moins sur les règles, nous aurons plus de succès à sortir les gens de la pauvreté. La tâche de transformer la théorie en pratique revenant désormais aux réseaux locaux, les collectivités pourront agir concrètement en fonction de ce qu'elles croient bénéfique pour leurs populations locales. »

La gouvernance, notamment, est un aspect important dans la mise en œuvre d'une réforme réaliste. Léo-Paul Pinet : « J'étais très heureux d'entendre parler de gouvernance lors de la table

ronde et du Forum final. Je me suis également réjoui de voir un plus grand nombre de maires participer aux discussions sur l'engagement public. Leur participation aux prochaines étapes pourrait faire bouger des choses dans le dossier de la gouvernance locale. Par contre, seulement vingt maires sur les cent un du Nouveau-Brunswick participent pour le moment. Comme intervenant communautaire, ce constat me démontre qu'on a beaucoup de travail de sensibilisation à faire autour du plan et la vision qu'on met de l'avant. »

Le ministre Lamrock croit qu'à mesure que les réseaux locaux permettront aux entreprises, au gouvernement, au secteur communautaire et aux personnes en situation de pauvreté d'habiter un territoire commun, les communautés s'ajusteront pour concilier leurs différends de longue date. Le ministre Lamrock : « Le génie de la solution prescrite par la loi est que les dossiers qui se gèrent plus facilement localement seront effectivement gérés à l'échelle locale. À partir de maintenant, le gouvernement devrait gouverner et laisser à d'autres le soin d'avironner. Nous avons collectivement comme point de mire les besoins d'une population aux prises avec des problèmes de pauvreté d'intensité variée. Ultiment, cela nous mènera à plus d'équité. »

Pour déterminer si le plan parvient ou non à diminuer significativement les taux de pauvreté d'ici 2015, il faudra se référer à divers indicateurs quantitatifs et qualitatifs. On pourra surveiller les taux et la profondeur de la pauvreté (avec et sans les transferts gouvernementaux et avant et après impôts), l'inégalité des revenus, les tendances du revenu et les tendances du marché du travail pour divers segments dans la population. On pourra également se servir d'indicateurs de santé et d'éducation pour déterminer l'efficacité du plan et les progrès réalisés.

Ne pas déroger des principes de la participation multisectorielle, confirmer la compétence locale pour identifier les besoins du milieu et pour déterminer les mesures à prendre, établir des cibles pour la réduction de la pauvreté et les surveiller – et cela dans un cadre non partisan – voilà les actions au cœur même du plan *Ensemble pour vaincre la pauvreté*. La population du Nouveau-Brunswick a navigué avec succès les eaux complexes de l'élaboration du plan et elle se trouve présentement dans une phase de transition rapide qui mettra à l'épreuve l'engagement du gouvernement à partager le pouvoir et à agir avec ses partenaires. Les Autochtones s'engageront-ils dans la démarche et deviendront-ils le cinquième groupe membre des réseaux locaux d'inclusion économique et sociale ou du conseil provincial? Les tensions de longue date entre les régions rurales et urbaines feront-elles surface autour de la prestation des services et de la concurrence pour les projets de développement économique? Quel sera l'effet des niveaux d'immigration accrue qui sont perçus comme étant une solution à la faible croissance de la population dans la province?

Monique Richard vit dans l'est du Nouveau-Brunswick et elle a participé au Forum final. La démarche du Forum, ses résultats et les espoirs suscités l'ont intriguée et elle souhaite devenir membre du conseil provincial. Monique Richard: « Il faut que les gens soient réalistes à propos de ce travail. Nos objectifs s'échelonnent sur cinq ans et il faudra au moins deux ans pour s'installer sur le terrain. Si on réussit à faire les changements décrits, il y aura moins de personnes sur l'aide sociale et plus de gens auront un emploi convenable ».

La population du Nouveau-Brunswick a découvert qu'il n'était pas facile de réanimer le sentiment de responsabilité envers son prochain, fondement même d'une communauté qui se préoccupe des siens. Avoir entamé la conversation et avoir achevé le plan global sont des réalisations majeures, mais la véritable mesure du succès de l'initiative et du plan de réduction de la pauvreté au Nouveau-Brunswick sera les actions que prendront individuellement et collectivement les citoyens et citoyennes de la province.

Anne Makhoul

Anne Makhoul est coordonnatrice de la collection « histoires communautaires » pour le compte de l'Institut Caledon.

Notes

1. Des méthodes propres à la province pour déterminer les niveaux et la profondeur de la pauvreté seront mises au point au fur et à mesure du travail. En se basant sur le Seuil de faible revenu après impôt de Statistique Canada, environ 60 000 personnes au Nouveau-Brunswick, soit 8,2 p. cent de la population de 728 000 habitants, étaient à faible revenu au dernier compte en 2007. En se basant sur une méthode de calcul différente, celui de la Mesure de la pauvreté fondée sur le panier de consommation de RHDSC, environ 97 000 personnes, soit 13,3 p. cent de la population du Nouveau-Brunswick, vivaient à faible revenu en 2007.

2. Créée en 2002, l'initiative Collectivités dynamiques a été lancée en partenariat avec Tamarack – an Institute for Community Engagement, le Caledon Institute of Social Policy et la Fondation de la famille J.W. McConnell. Des rassembleurs/mobilisateurs choisis dans douze villes au pays participent à une communauté d'apprentissage pancanadienne. Ils se réunissent sur une base mensuelle pour échanger des idées, des ressources et des stratégies entourant des solutions locales pour réduire la pauvreté. Cette approche coopérative et stratégique leur permet de mettre en valeur et de renforcer leurs efforts individuels. Pour de plus amples renseignements, se rendre à www.vibrantcommunities.ca

Références bibliographiques

Battle, K., S. Torjman et M. Mendelson. (à paraître). *Reconstructing Social Assistance In New Brunswick*. Ottawa : Caledon Institute of Social Policy.

Gouvernement du Nouveau-Brunswick. (2009). *Ensemble pour vaincre la pauvreté : Plan d'inclusion économique et sociale pour le Nouveau-Brunswick*. <http://www.gnb.ca/0017/promos/0001/pdf/Plan-f.pdf>

Lenihan, D. (2008). *It's More Than Talk - Final Report of the New Brunswick Public Engagement Initiative*. Ottawa: Forum des politiques publiques, avril 2008.

Province du Nouveau-Brunswick. (2007). *Notre plan d'action pour être autosuffisant au Nouveau-Brunswick*. <http://www.gnb.ca/2026/0sspdf/report-f.pdf>

Tous droits réservés © 2010 - Caledon Institute of Social Policy
1390, chemin Prince of Wales, bureau 401, Ottawa (ON) K2C 3N6 CANADA
Courriel: caledon@caledoninst.org Site Web: www.caledoninst.org
Téléphone: (613) 729-3340